

Paris, le 27 février 2015

Note : ce communiqué présente des résultats consolidés audités établis selon les normes IFRS, arrêtés par le Directoire de Vivendi du 11 février 2015 et examinés par le Comité d'audit du 20 février 2015 ainsi que par le Conseil de surveillance de Vivendi le 27 février 2015. Ces comptes seront soumis à l'assemblée générale du 17 avril 2015.

Vivendi : Des résultats 2014 conformes aux attentes Offre de Numericable-SFR et d'Altice acceptée

Chiffres clés 2014 ¹		Variation par rapport à 2013	Variation à périmètre ² et change constants par rapport à 2013
• Chiffre d'affaires	10 089 M€	-1,6 %	-1,4 %
• Résultat opérationnel courant (ROC)³	1 108 M€	- 2,0 %	+0,5 %
• Résultat opérationnel ajusté (EBITA)³	999 M€	+4,6 %	+8,1 %
• Résultat opérationnel (EBIT)	736 M€	+15,6 %	
• Résultat net ajusté³	626 M€	+37,9 %	
• Résultat net, part du groupe	4 744 M€	x2,4	
• Trésorerie nette	+4,6 milliards€ vs dette nette de -11,1 milliards€ à fin 2013		

Le Conseil de surveillance de Vivendi, réuni ce jour sous la présidence de Vincent Bolloré, a examiné les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2014, arrêtés par le Directoire lors de sa séance du 11 février dernier.

¹ En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du troisième trimestre 2014), SFR (à compter du 1^{er} trimestre 2014) ainsi que le groupe Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du 2^{ème} trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, le groupe Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013, dates de leur cession effective par Vivendi. De ce fait, ni GVT ni SFR, ni le groupe Maroc Telecom, ni Activision Blizzard ne sont inclus dans le chiffre d'affaires, le ROC, le résultat opérationnel (EBIT), le résultat opérationnel ajusté, et le résultat net ajusté. Leurs contributions respectives au résultat net, part du groupe, de Vivendi, de même que les plus-values réalisées, sont classées dans le « résultat net des activités cédées ou en cours de cession », exclu du résultat net ajusté.

² Le périmètre constant permet de retraiter les mouvements de périmètre suivants :

- chez Groupe Canal+ : il exclut les impacts en 2014 des acquisitions de Red Production Company (22 novembre 2013), de Mediaserv (13 février 2014) et de Thema (28 octobre 2014) ;
- chez UMG : il exclut les impacts en 2013 de l'exploitation du catalogue Parlophone Label Group.

³ Pour la réconciliation de l'EBIT à l'EBITA et au ROC, ainsi que du résultat net, part du groupe, au résultat net ajusté, voir annexe IV.

Les résultats, conformes aux attentes, traduisent une bonne résistance des activités principales du Groupe dans un contexte difficile.

Groupe Canal+ a enregistré une progression de son chiffre d'affaires grâce au développement de ses activités internationales qui ont compensé le tassement de l'activité et l'impact de la hausse de la TVA début 2014 en France.

Universal Music Group (UMG) a connu une année marquée par la transformation, plus rapide que prévu, des modes de distribution de la musique avec le fort développement du streaming par rapport au téléchargement et aux ventes physiques.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant (ROC) de Vivendi a bien résisté à 1 108 millions d'euros. Le résultat opérationnel (EBIT) du Groupe a nettement progressé en 2014 (+ 15,6 %) grâce en particulier à la cession de sa participation dans Beats et à la réduction des charges de restructuration dans la musique.

Les comptes du Groupe sont fortement impactés par les importantes opérations financières de l'exercice : les cessions de SFR en novembre, de Maroc Telecom et d'un bloc d'actions Activision Blizzard en mai et le rachat de 4,7 milliards d'euros d'obligations en décembre.

L'essentiel de ces opérations a conduit à une forte diminution des frais financiers (essentiellement du fait du remboursement d'obligations réalisé en 2013 à la suite de la cession de 88 % de notre participation dans Activision Blizzard) et à une constatation de plus-values notamment sur la cession de SFR et de Maroc Telecom.

Le résultat net, part du groupe, s'est ainsi élevé à 4,744 milliards d'euros, bénéficiant notamment des plus-values réalisées sur les cessions de SFR et Maroc Telecom. Le résultat net ajusté, plus représentatif de l'activité économique des métiers du Groupe, est ressorti à 626 millions d'euros.

Perspectives 2015

Le Conseil de surveillance a pris connaissance des perspectives 2015 présentées par le Directoire.

Le Groupe prévoit une légère progression du chiffre d'affaires, soutenue par la montée du streaming chez UMG et par les activités internationales de Groupe Canal+. Le taux de marge opérationnelle courante serait proche de celui de 2014. Vivendi prévoit également une progression de l'ordre de 10 % du résultat net ajusté grâce notamment à de moindres charges de restructuration et à une diminution des frais financiers.

Vente de la participation de 20 % de Vivendi dans Numericable-SFR

Après examen par le Directoire, le Conseil de surveillance a étudié ce jour l'offre de Numericable-SFR et d'Altice concernant la participation de 20 % de Vivendi dans l'opérateur de télécommunications. Il a décidé d'y donner une suite favorable.

Cette offre permet de solder le désinvestissement de SFR dans des conditions financières qui font ressortir, pour ces actions, une prime de 20 % par rapport au cours de clôture de Numericable-SFR du 27 novembre

2014, date de la cession de SFR. Le faible niveau de liquidité du titre Numericable-SFR rendait incertaine une sortie dans des conditions optimales.

Au total, Vivendi aura reçu 17 milliards d'euros, montant en ligne avec les perspectives de valorisation annoncées par Vivendi en avril dernier. Pour plus de détails, voir annexe VIII.

Retour attendu aux actionnaires d'environ 5,7 milliards d'euros

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 17 avril 2015⁴ le versement au titre de 2014 d'un dividende ordinaire de 1 euro⁵, correspondant à hauteur de 20 centimes à la performance économique du Groupe et à hauteur de 80 centimes au retour aux actionnaires consécutif aux opérations de cessions réalisées.

L'objectif est de maintenir ce niveau de distribution au titre des exercices 2015 et 2016, représentant un retour aux actionnaires de 2 milliards d'euros supplémentaires.

Outre ces distributions, il est prévu de procéder, dans la limite légale de 10 % du capital, à un programme de rachat d'actions d'environ 2,7 milliards d'euros, au prix maximum de 20 euros par action, dans le cadre de la réglementation boursière relative aux rachats d'actions. Le programme se déroulerait sur une période de 18 mois.

Au total, le retour aux actionnaires pourrait ainsi représenter d'ici à mi-2017 environ 5,7 milliards d'euros auxquels se rajoutent les 1,3 milliard d'euros distribués en 2014.

Nominations

Le Conseil de surveillance a approuvé la proposition des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée générale.

Les mandats d'Henri Lachmann et Pierre Rodocanachi arrivent à échéance cette année. Le Conseil de surveillance a proposé qu'Henri Lachmann soit nommé Vice-Président d'honneur et Pierre Rodocanachi Censeur du Conseil. Ces changements seront effectifs à l'issue de l'Assemblée.

La nomination de deux nouveaux membres au Conseil de surveillance sera proposée aux actionnaires : Tarak Ben Ammar, Président Directeur-général de Quinta Communications, et Dominique Delpert, Directeur Général d'Havas Media Group.

⁴ A une date voisine de celle des précédentes années, à l'exception de l'Assemblée tenue en 2014.

⁵ Détachement le 21 avril 2015 et mise en paiement le 23 avril 2015.

Commentaires des principaux indicateurs financiers consolidés

A/ Analyse de l'évolution du compte de résultat consolidé

En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du troisième trimestre 2014), SFR (à compter du premier trimestre 2014) ainsi que Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du deuxième trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, le groupe Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013.

En pratique, les produits et charges de ces quatre métiers ont été traités de la manière suivante :

- leur contribution jusqu'à leur cession effective, le cas échéant, à chaque ligne du compte de résultat consolidé de Vivendi (avant intérêts minoritaires) est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités cédées ou en cours de cession » ;
- conformément à la norme IFRS 5, ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées afin de rendre l'information homogène ;
- leur quote-part de résultat net est exclue du résultat net ajusté de Vivendi.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 10 089 millions d'euros, contre 10 252 millions d'euros en 2013 (-1,6 % et -1,4 % à taux de change et périmètre constants²).

Le résultat opérationnel s'élève à 736 millions d'euros, contre 637 millions d'euros en 2013, en augmentation de 15,6 %. Cette progression s'explique essentiellement par la plus-value de cession de la participation d'UMG dans Beats (179 millions d'euros).

Le résultat net, part du groupe est un bénéfice de 4 744 millions d'euros (3,52 euros par action), contre un bénéfice de 1 967 millions d'euros en 2013 (1,48 euro par action), soit une multiplication par 2,4. Cette évolution comprend notamment les plus-values réalisées sur les cessions de SFR (2 378 millions d'euros), de Maroc Telecom (786 millions d'euros), de Beats (179 millions d'euros) et de la moitié de la participation résiduelle dans Activision Blizzard (84 millions d'euros) ainsi qu'en sens inverse, la soulte payée (642 millions d'euros) lors du remboursement anticipé des emprunts obligataires après la cession de SFR.

- **Le résultat net, après intérêts minoritaires, des activités poursuivies** (Groupe Canal+, UMG et Vivendi Village, ainsi que le Siège du groupe) est négatif de 290 millions d'euros en 2014, contre un bénéfice de 43 millions d'euros en 2013, soit une évolution défavorable de 333 millions d'euros. L'augmentation du résultat opérationnel (EBIT) de 99 millions d'euros (incluant notamment la plus-value réalisée sur la cession de Beats pour 179 millions d'euros) et l'amélioration du coût du financement (+170 millions d'euros) sont plus que compensées par l'augmentation du coût du remboursement anticipé des emprunts obligataires (642 millions d'euros en 2014 après la cession de SFR, contre 182 millions d'euros en 2013 après la cession de 88 % d'Activision Blizzard) et de la hausse de la charge d'impôt sur les résultats (-147 millions d'euros).
- **Le résultat net, après intérêts minoritaires, des activités cédées ou en cours de cession** (SFR, Maroc Telecom, Activision Blizzard et GVT), est un bénéfice de 5 034 millions d'euros en 2014, contre un bénéfice de 1 924 millions d'euros en 2013, soit une augmentation de 3 110 millions d'euros. En 2014, ce résultat comprend notamment les plus-values de cession de SFR (2 378 millions d'euros) et de Maroc Telecom (786 millions d'euros) ainsi que la plus-value de cession de la moitié de la participation résiduelle dans Activision Blizzard (84 millions d'euros).

B/Analyse de l'évolution du compte de résultat ajusté

Compte tenu de l'application de la norme IFRS 5 à SFR, Maroc Telecom, Activision Blizzard et GVT, le compte de résultat ajusté présente les résultats de Groupe Canal+, UMG et des activités de Vivendi Village ainsi que les coûts du Siège du groupe.

Le résultat opérationnel ajusté s'élève à 999 millions d'euros, contre 955 millions d'euros en 2013, soit une augmentation de 4,6 %. A taux de change constants, le résultat opérationnel ajusté progresse de 4,8 %. A taux de change et périmètre constants, il augmente de 8,1 %. Cette évolution reflète essentiellement la progression du résultat d'UMG (+58 millions d'euros à taux de change constants), notamment due à la baisse des coûts de restructuration et d'intégration (-78 millions d'euros).

Les charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels sont une charge nette de 158 millions d'euros (contre une charge nette de 192 millions d'euros en 2013). La diminution de 64 millions d'euros des charges pour restructuration d'UMG est compensée par la provision de 44 millions d'euros constituée au 30 juin 2014 pour le plan de transformation de Watchever en Allemagne, consommée à hauteur de 18 millions d'euros.

Le coût du financement s'établit à 96 millions d'euros, contre 266 millions d'euros en 2013, en amélioration de 64,1 %. Les intérêts sur emprunts sont de 283 millions d'euros (contre 494 millions d'euros en 2013). Cette diminution s'explique par la réduction de l'encours moyen des emprunts à 9,7 milliards d'euros en 2014 (contre 15,3 milliards d'euros en 2013) et par la baisse du taux d'intérêt moyen des emprunts à 2,94 % en 2014 (contre 3,22 % en 2013).

Un remboursement anticipé d'emprunts obligataires pour un montant global de 3 milliards d'euros a été réalisé en octobre et novembre 2013 après la cession de la participation dans Activision Blizzard, ainsi qu'un remboursement à leur échéance d'autres emprunts obligataires pour respectivement 700 millions d'euros en octobre 2013 et 894 millions d'euros en janvier 2014.

L'incidence des remboursements d'emprunts obligataires effectués en décembre 2014 après la cession de SFR pour 4,7 milliards d'euros ne sera sensible qu'en 2015.

L'impôt est une charge nette de 200 millions d'euros, contre 170 millions d'euros en 2013, en augmentation de 17,7 %. Le taux effectif de l'impôt dans le résultat net ajusté en 2014 s'établit à 22,0 %, contre 22,5 % en 2013.

La part du résultat net ajusté revenant aux intérêts minoritaires s'établit à 62 millions d'euros, contre 110 millions d'euros en 2013, en diminution de 48 millions d'euros à la suite des variations des intérêts minoritaires dans Groupe Canal+.

Le résultat net ajusté est un bénéfice de 626 millions d'euros (0,46 euro par action), contre un bénéfice de 454 millions d'euros en 2013 (0,34 euro par action), soit une augmentation de 37,9 %. Cette évolution s'explique notamment par l'amélioration du coût du financement (+170 millions d'euros), l'augmentation du résultat opérationnel ajusté (+44 millions d'euros) et la diminution de la part des intérêts minoritaires (+48 millions d'euros), la baisse des produits reçus des investissements financiers (-63 millions d'euros) pesant sur le résultat.

C/ Analyse de l'évolution de la position nette de trésorerie

Vivendi dispose d'une **trésorerie nette positive** de 4,6 milliards d'euros, contre une dette nette de 11,1 milliards d'euros au 31 décembre 2013. Cette évolution s'explique principalement par les cessions de SFR, Maroc Telecom et de 41,5 millions d'actions Activision Blizzard.

Commentaires sur les activités de Vivendi

Groupe Canal+

Le chiffre d'affaires de Groupe Canal+ s'élève à 5 456 millions d'euros, en augmentation de 2,7 % par rapport à 2013 (+0,4 % à taux de change et périmètre constants).

Fin décembre 2014, Groupe Canal+ affichait un portefeuille global de 15,3 millions d'abonnements, en progression de 678 000 en un an, grâce notamment à de solides performances en Afrique et au Vietnam, ainsi qu'à la croissance en France métropolitaine de son offre de vidéo à la demande par abonnement, Canalplay. Le portefeuille d'abonnés individuels dépasse pour la première fois la barre des 11 millions, comparé à 10,4 millions fin 2013.

Le chiffre d'affaires des activités de télévision payante en France métropolitaine a été impacté par la hausse de la TVA, passée de 7 % à 10 % au 1^{er} janvier 2014. Le chiffre d'affaires hors France métropolitaine augmente de manière significative grâce à la croissance du portefeuille d'abonnements, notamment en Afrique.

Le chiffre d'affaires publicitaire progresse grâce à la hausse des audiences notamment d'i>Télé et de D8, laquelle se classe cinquième chaîne nationale française sur l'année.

Le chiffre d'affaires de Studiocanal augmente de manière significative grâce aux bonnes performances de plusieurs films en salles et de ventes de droits (télévision et vidéo à la demande par abonnement) dont *Paddington*, *Imitation Game*, *Non-Stop* et *RoboCop*, ainsi qu'à la montée en puissance des activités de production de séries TV autour de Red en Grande-Bretagne et de Tandem en Allemagne.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de Groupe Canal+ s'établit à 583 millions d'euros, contre 611 millions d'euros à fin 2013. Cet écart s'explique principalement par l'impact de la hausse de la TVA en France, partiellement compensé par les bons résultats dans les autres pays.

A l'issue d'un nouvel appel d'offres initié par la Ligue Nationale de Rugby en janvier 2015, Groupe Canal+ conserve l'intégralité des droits du TOP 14 de rugby (Championnat de France), en exclusivité. Les droits, qui portent sur les sept matchs de chaque journée de championnat, les phases finales et l'émission *Jour de Rugby*, couvrent les saisons 2015/2016 à 2018/2019.

Groupe Canal+ confirme avoir reçu des offres pour la cession de sa participation dans TVN en Pologne, et pourrait rapidement rentrer en négociations exclusives avec l'une des sociétés ayant déposé une offre.

Universal Music Group

Le chiffre d'affaires d'Universal Music Group (UMG) s'établit à 4 557 millions d'euros, en baisse de 5,6 % à taux de change constant (-6,7 % à taux de change réel) par rapport à 2013. En excluant l'impact de Parlophone Label Group (cédé en 2013 dans le cadre de l'acquisition d'EMI Recorded Music) et à taux de change constant, le chiffre d'affaires d'UMG baisse de 3,8 % par rapport à 2013, en raison de la rapide transformation du marché de la musique enregistrée.

Les ventes numériques dans la musique enregistrée sont stables à taux de change et périmètre constants par rapport à 2013. La hausse significative des revenus liés aux abonnements et au streaming a compensé la baisse des ventes des téléchargements numériques. Cependant, le chiffre d'affaires total de la musique enregistrée est en repli en raison de la baisse continue des ventes physiques.

Aux Etats-Unis, UMG détient les trois meilleurs albums de l'année avec la bande originale du film Disney « La Reine des Neiges », « 1989 » de Taylor Swift et « In The Lonely Hour » de Sam Smith. Il y compte les six meilleurs albums disponibles en streaming en ajoutant « My Everything » d'Ariana Grande, « Prism » de Katy Perry et « Pure Heroine » de Lorde. En France, UMG a signé les trois meilleurs albums de l'année avec Stromae, Indila et Kendji Girac.

Au niveau mondial, parmi les meilleures ventes de musique enregistrée en 2014, figurent la bande originale du film Disney « La Reine des Neiges », le nouvel album de Taylor Swift, les sorties de Sam Smith, Ariana Grande et 5 Seconds Of Summer, ainsi que les titres de Katy Perry et Lorde.

Reflet de ces succès, UMG a remporté, en février 2015, 33 récompenses et quatre des plus importants prix de la 57^{ème} édition des Grammy Awards. Sam Smith a gagné le trophée du meilleur album de l'année, de la meilleure chanson de l'année et du meilleur nouvel artiste, soit trois des quatre plus grands prix, et Beck a reçu le trophée de l'album de l'année.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) d'UMG s'élève à 565 millions d'euros, en hausse de 11,3 % à taux de change constant (+10,7 % à taux de change réel) par rapport à 2013 et en progression de 20,2 % en excluant la contribution en 2013 de Parlophone Label Group, qui a été cédé. Cette excellente performance s'explique par une bonne gestion des coûts et par des coûts de restructuration et d'intégration plus faibles qui ont plus que compensé la baisse du chiffre d'affaires.

Activité en cours de cession : GVT

Le chiffre d'affaires de GVT s'élève à 1 765 millions d'euros, en hausse de 12,8 % à taux de change constant par rapport à 2013. Cette performance est portée par la croissance continue du cœur de métier (activité Grand Public et PME), en progression de 14,1 % à taux de change constant en un an, dont une hausse de 56,8 % pour la télévision payante. Ce dernier service représente désormais 14,2 % du chiffre d'affaires total de GVT et compte 858 860 abonnés, en croissance de 33,6 % par rapport à 2013.

En 2014, GVT a poursuivi son expansion au Brésil de façon maîtrisée et ciblée en lançant ses services dans six nouvelles villes. Il opère maintenant dans 156 villes dans les régions du Sud, Sud-est, Centre-ouest et Nord-est du Brésil.

Le résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) de GVT s'élève à 702 millions d'euros, en hausse de 8,4 % à taux de change constant par rapport à 2013. Sa marge d'EBITDA s'élève à 39,8 % (41,4 % pour les seules activités Télécoms), le niveau le plus élevé enregistré par les opérateurs télécoms au Brésil.

La finalisation de la cession de GVT devrait intervenir au deuxième trimestre 2015, conformément à ce qui avait été précédemment annoncé.

Pour toute information complémentaire, se référer au document « Rapport financier et états financiers consolidés audités de 2014 » qui sera mis en ligne ultérieurement sur le site internet de Vivendi (www.vivendi.com).

Biographie des candidats au Conseil de surveillance proposés à l'Assemblée générale

Tarak Ben Ammar, né le 12 juin 1949 à Tunis, est un entrepreneur de culture, engagé dans les métiers audiovisuels sur la scène européenne et mondiale.

Il a débuté sa carrière en 1974 en convainquant un certain nombre de producteurs américains de réaliser une partie de leurs films en Tunisie. Il a ainsi participé à de nombreuses productions internationales, dont les blockbusters « *Star Wars* » (George Lucas) et « *Les Aventuriers de l'Arche perdue* » (Steven Spielberg). Il a été producteur ou co-producteur de plus de 70 films, dont les prestigieux « *La Traviata* » (Franco Zeffirelli), « *Pirates* » (Roman Polanski), « *La Passion du Christ* » (Mel Gibson) et « *l'Or Noir* » (Jean-Jacques Annaud).

Simultanément, il a développé un groupe, présent sur plusieurs pays, en France, en Italie, au Maghreb et aux Etats-Unis :

- ✓ En France, il a participé, à travers sa société Quinta Communications et aux côtés de la Caisse des Dépôts, au redressement et au développement d'un groupe leader dans le domaine de la post-production à partir de la reprise d'une entreprise emblématique du cinéma français, les laboratoires Eclair. Il s'est également associé à Luc Besson pour développer le projet de la Cité du Cinéma ;
- ✓ En Italie, sa filiale Prima TV s'est rapidement imposée comme le 4^{ème} groupe multimédia, derrière Mediaset, la RAI et Sky, notamment à travers la Société Eagle, le plus grand distributeur indépendant du pays. Prima a ouvert son capital, en 2013, au groupe de telecoms de Naguib Sawiris ;
- ✓ Au Maghreb, il a créé et développé une chaîne de télévision, Nessma, qui est devenue la 1^{ère} chaîne en Tunisie, Algérie et Libye, et la 2^{ème} chaîne au Maroc. Par son positionnement démocratique et son indépendance, cette chaîne a joué un rôle central dans le Printemps arabe. Il est également actionnaire de la chaîne de télévision égyptienne ONTV ;
- ✓ Aux Etats-Unis, il a, aux côtés des frères Weinstein et de la Banque Goldman Sachs, co-fondé le studio indépendant « The Weinstein Company » qui a notamment produit « *Le Discours d'un Roi* » et « *The Artist* ».

M. Tarak Ben Ammar est administrateur de plusieurs sociétés dont « The Weinstein Company », aux Etats-Unis, et Mediobanca, en Italie, en tant qu'administrateur indépendant.

Tarak Ben Ammar est diplômé en économie internationale de l'Université de Georgetown à Washington. Il a reçu, en 1984, la Légion d'honneur des mains du Président François Mitterrand.

Dominique Delport, né le 21 novembre 1967 à Toulouse, a rejoint Havas Media en 2006 comme Directeur Général France avant d'être promu Président Directeur Général d'Havas Media Group France un an plus tard. Depuis 2013, il est Directeur Général de Havas Media Group, pour l'ensemble des 126 pays du groupe et est également Chairman France et UK.

Dominique Delport a débuté sa carrière comme journaliste de télévision. Il a été rédacteur en chef de M6 (Groupe RTL) pendant 8 ans, en charge des sujets d'actualité.

Entrepreneur du web, il a co-créé Streampower (acquise par le groupe Bolloré en 2001), une société spécialisée dans l'interactivité pour les principales chaînes de télévision françaises. Il a notamment lancé et coproduit une émission interactive de télévision sur la culture urbaine qui a remporté un International Emmy Award dans la catégorie émission de TV interactive en 2007. Il a contribué au lancement de la chaîne Direct 8 (aujourd'hui D8, dans Groupe Canal+) et y présentait une émission hebdomadaire sur les médias et les technologies.

Dominique Delport est diplômé de l'Ecole supérieure de management (EM) de Lyon et est lauréat du « Moot Corp » MBA Challenge de l'Université du Texas, Austin (Etats-Unis).

A propos de Vivendi

Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films et de séries TV. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie), Wengo (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement) et la salle de concerts parisienne l'Olympia. Par ailleurs, Vivendi contrôle actuellement GVT, un groupe de très haut débit et de téléphonie fixes ainsi que de télévision payante au Brésil.

www.vivendi.com

Avertissement Important

Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi, y compris en termes d'impact de certaines opérations ainsi que de paiement de dividendes et de distributions tout comme de rachats d'action. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et des autres autorités réglementaires ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de tout autre raison.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

CONTACTS

Médias

Paris

Jean-Louis Erneux
+33 (0) 1 71 71 15 84
Solange Maulini
+33 (0) 1 71 71 11 73

Relations Investisseurs

Paris

Laurent Mairot
+33 (0) 1 71 71 35 13
Chi-Chung Lo
+33 (0) 1 71 71 11 88

New York

Jim Fingerroth (Kekst)
+1 212 521 4819
Dawn Dover (Kekst)
+1 212 521 4817

Londres

Tim Burt (StockWell)
+44 20 7240 2486

CONFERENCE ANALYSTES & INVESTISSEURS (en anglais avec traduction française)

Intervenants :

Arnaud de Puyfontaine

Président du Directoire

Hervé Philippe

Membre du Directoire et Directeur Financier

Date : Vendredi 27 février 2015

Présentation à 19h00 heure de Paris – 18h00 heure de Londres – 13h00 heure de New York

Les journalistes peuvent seulement écouter la conférence.

Internet : La conférence pourra être suivie sur Internet : www.vivendi.com (audiocast)

Numéros à composer pour suivre la conférence EN DIRECT

- Depuis la France : +33 (0)1 76 77 22 21
- Depuis le Royaume Uni : +44 (0) 203 427 19 19
- Depuis les Etats-Unis : +1 646 254 33 63

Code pour se connecter à la conférence en version originale (anglais) : 713 76 27

Code pour se connecter à la conférence sur la traduction simultanée (français) : 251 55 62

Codes pour suivre la conférence EN REPLAY

- Depuis la France : +33 (0)1 74 20 28 00
- Depuis le Royaume Uni : +44 (0) 203 427 0598
- Depuis les Etats-Unis : +1 347 366 9565

Code pour se connecter à la conférence en version originale (anglais) : 713 76 27

Code pour se connecter à la conférence sur la traduction simultanée (français) : 251 55 62

Sur notre site **www.vivendi.com** seront disponibles les numéros pour le service de ré-écoute (14 jours), un service de web cast audio et les "slides" de la présentation.

ANNEXE I

VIVENDI

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (IFRS, audité)

4e trimestre 2014	4e trimestre 2013	% de variation		Exercice 2014	Exercice 2013	% de variation
2 971 (1 878)	2 959 (1 830)	+ 0,4%	Chiffre d'affaires	10 089 (6 121)	10 252 (6 097)	- 1,6%
1 093 (789)	1 129 (866)	- 3,2%	Marge brute	3 968 (2 811)	4 155 (3 008)	- 4,5%
(70)	(92)		Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(158)	(192)	
(93)	(85)		Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels	(344)	(350)	
(92)	(1)		Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(92)	(6)	
21	53		Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	203	88	
(8)	(4)		Autres produits	(30)	(50)	
62 (6)	134 (17)	- 53,7%	Résultat opérationnel (EBIT)	736 (18)	637 (21)	+ 15,6%
(31)	(65)		Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(96)	(266)	
-	46		Coût du financement	3	66	
3	3		Produits perçus des investissements financiers	19	13	
(702)	(239)		Autres produits financiers	(751)	(300)	
(674) 13	(138) (83)	x 4,9	Résultat des activités avant impôt	(107) (130)	129 17	na
(661) 2 663	(221) 873	x 3,0	Résultat net des activités poursuivies	(237) 5 262	146 2 633	na
2 002 (10)	652 (96)	x 3,1	Résultat net	5 025 (281)	2 779 (812)	+ 80,8%
1 992 (668)	556 (216)	x 3,6	Résultat net, part du groupe	4 744 (290)	1 967 43	x 2,4
		x 3,1	dont résultat net des activités poursuivies, part du groupe			na
1,48	0,42	x 3,6	Résultat net, part du groupe par action	3,52	1,48	x 2,4
1,47	0,41	x 3,6	Résultat net, part du groupe dilué par action	3,51	1,47	x 2,4

Données en millions d'euros, informations par action en euros.

na : non applicable.

Nota :

En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du 3^{ème} trimestre 2014), SFR (à compter du 1^{er} trimestre 2014) ainsi que Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du 2^{ème} trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, du 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013.

En pratique, les produits et charges de ces quatre métiers ont été traités de la manière suivante :

- leur contribution jusqu'à leur cession effective, le cas échéant, à chaque ligne du compte de résultat consolidé de Vivendi (avant intérêts minoritaires) est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités cédées ou en cours de cession » ;
- conformément à la norme IFRS 5, ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées afin de rendre l'information homogène ;
- leur quote-part de résultat net est exclue du résultat net ajusté de Vivendi.

Les retraitements des données publiées précédemment sont présentés dans l'annexe 2 du rapport financier et la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Pour toute information complémentaire, se référer au document « Rapport financier et états financiers consolidés audités de l'exercice clos de 31 décembre 2014 » qui sera mis en ligne ultérieurement sur le site internet de Vivendi (www.vivendi.fr).

ANNEXE II

VIVENDI

COMPTE DE RESULTAT AJUSTE
(IFRS, audité)

4e trimestre 2014	4e trimestre 2013	% de variation		Exercice 2014	Exercice 2013	% de variation
2 971	2 959	+ 0,4%	Chiffre d'affaires	10 089	10 252	- 1,6%
(1 878)	(1 830)		Coût des ventes	(6 121)	(6 097)	
1 093	1 129	- 3,2%	Marge brute	3 968	4 155	- 4,5%
(789)	(866)		Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(2 811)	(3 008)	
(70)	(92)		Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels	(158)	(192)	
234	171	+ 37,0%	Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (*)	999	955	+ 4,6%
(6)	(17)		Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(18)	(21)	
(31)	(65)		Coût du financement	(96)	(266)	
-	46		Produits perçus des investissements financiers	3	66	
197	135	+ 46,4%	Résultat des activités avant impôt ajusté	888	734	+ 21,0%
(4)	15		Impôt sur les résultats	(200)	(170)	
193	150	+ 28,6%	Résultat net ajusté avant minoritaires	688	564	+ 22,0%
(9)	3		Intérêts minoritaires	(62)	(110)	
184	153	+ 20,7%	Résultat net ajusté (*)	626	454	+ 37,9%
0,14	0,11	+ 19,8%	Résultat net ajusté par action	0,46	0,34	+ 36,4%
0,14	0,11	+ 19,8%	Résultat net ajusté dilué par action	0,46	0,34	+ 36,3%

Données en millions d'euros, informations par action en euros.

(*) La réconciliation du résultat opérationnel (EBIT) au résultat opérationnel ajusté (EBITA) et du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté est présentée en annexe IV.

Nota :

En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du 3^{ème} trimestre 2014), SFR (à compter du 1^{er} trimestre 2014) ainsi que Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du 2^{ème} trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, du 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013.

En pratique, les produits et charges de ces quatre métiers ont été traités de la manière suivante :

- leur contribution jusqu'à leur cession effective, le cas échéant, à chaque ligne du compte de résultat consolidé de Vivendi (avant intérêts minoritaires) est regroupée sur la ligne « Résultat net des activités cédées ou en cours de cession » ;
- conformément à la norme IFRS 5, ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées afin de rendre l'information homogène ;
- leur quote-part de résultat net est exclue du résultat net ajusté de Vivendi.

Les retraitements des données telles que publiées précédemment sont présentés dans l'annexe 2 du rapport financier et la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

ANNEXE III

VIVENDI

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE PAR METIER (IFRS, audité)

(en millions d'euros)	4e trimestre 2014	4e trimestre 2013	% de variation	% de variation à taux de change constant	% de variation à taux de change et périmètre constants (a)
Chiffre d'affaires					
Groupe Canal+	1 489	1 454	+2,4%	+2,2%	+0,0%
Universal Music Group	1 460	1 488	-1,9%	-5,0%	-4,6%
Vivendi Village	27	20			
Eliminations des opérations intersegment	(5)	(3)			
Total Vivendi	2 971	2 959	+0,4%	-1,3%	-2,1%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (*)					
Groupe Canal+	(43)	(36)	-22,9%	-24,0%	-37,9%
Universal Music Group	291	256	+13,7%	+11,2%	+12,4%
Vivendi Village	8	(23)			
Corporate	(22)	(26)			
Total Vivendi	234	171	+37,0%	+33,2%	+32,5%
Chiffre d'affaires					
(en millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013	% de variation	% de variation à taux de change constant	% de variation à taux de change et périmètre constants (a)
Groupe Canal+	5 456	5 311	+2,7%	+2,6%	+0,4%
Universal Music Group	4 557	4 886	-6,7%	-5,6%	-3,8%
Vivendi Village	96	71			
Eliminations des opérations intersegment	(20)	(16)			
Total Vivendi	10 089	10 252	-1,6%	-1,1%	-1,4%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (*)					
Groupe Canal+	583	611	-4,7%	-4,8%	-6,3%
Universal Music Group	565	511	+10,7%	+11,3%	+20,2%
Vivendi Village	(79)	(80)			
Corporate	(70)	(87)			
Total Vivendi	999	955	+4,6%	+4,8%	+8,1%

(*) La réconciliation du résultat opérationnel (EBIT) au résultat opérationnel ajusté (EBITA) est présentée en annexe IV.

- a. Le périmètre constant permet de retraiter les mouvements de périmètre suivants :
- chez Groupe Canal+ : il exclut les impacts en 2014 des acquisitions de Red Production Company (22 novembre 2013), de Mediaserv (13 février 2014) et de Thema (28 octobre 2014) ;
 - chez UMG : il exclut les impacts en 2013 de l'exploitation du catalogue Parlophone Label Group.

ANNEXE IV

VIVENDI

RECONCILIATIONS DES MESURES DU COMPTE DE RESULTAT A CARACTERE NON STRICTEMENT COMPTABLE (IFRS, audité)

- Le résultat opérationnel courant (ROC), le résultat opérationnel ajusté (EBITA - *adjusted earnings before interest and income taxes*) et le résultat net ajusté (ANI - *adjusted net income*), mesures à caractère non strictement comptable, doivent être considérés comme des informations complémentaires, qui ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières du groupe à caractère strictement comptable et Vivendi considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. La Direction de Vivendi utilise le résultat opérationnel courant, le résultat opérationnel ajusté et le résultat net ajusté dans un but informatif, de gestion et de planification car ils illustrent mieux les performances des activités et permettent d'exclure la plupart des éléments non opérationnels et non récurrents.

(en millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat opérationnel (EBIT) (*)	736	637
<i>Ajustements</i>		
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	344	350
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (*)	92	6
Autres produits (*)	(203)	(88)
Autres charges (*)	30	50
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	999	955
<i>Ajustements</i>		
Charges relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres dénoués par émission d'actions	9	23
Autres éléments d'ajustement exclus du Résultat opérationnel courant (ROC) (dont coûts de transition/d'intégration et de restructuration)	100	153
Résultat opérationnel courant (ROC)	1 108	1 131
(en millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Résultat net, part du groupe (*)	4 744	1 967
<i>Ajustements</i>		
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	344	350
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (*)	92	6
Autres produits (*)	(203)	(88)
Autres charges (*)	30	50
Autres produits financiers (*)	(19)	(13)
Autres charges financières (*)	751	300
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession (*)	(5 262)	(2 633)
<i>dont plus-value de cession de SFR</i>	<i>(2 378)</i>	-
<i>dépréciation de l'écart d'acquisition de SFR</i>	-	2 431
<i>plus-value de cession du groupe Maroc Telecom</i>	<i>(786)</i>	-
<i>plus-value sur actions Activision Blizzard</i>	<i>(84)</i>	<i>(2 915)</i>
Variation de l'actif d'impôt différé lié aux régimes de l'intégration fiscale de Vivendi SA et du bénéfice mondial consolidé	37	(109)
Eléments non récurrents de l'impôt	5	28
Impôt sur les ajustements	(112)	(106)
Intérêts minoritaires sur les ajustements	219	702
Résultat net ajusté	626	454

- (*) Tel que présenté au compte de résultat consolidé.

**ANNEXE V
VIVENDI**

**BILAN CONSOLIDE
(IFRS, audité)**

(en millions d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
ACTIF		
Ecart d'acquisition	9 329	17 147
Actifs de contenus non courants	2 550	2 623
Autres immobilisations incorporelles	229	4 306
Immobilisations corporelles	717	7 541
Titres mis en équivalence	306	446
Actifs financiers non courants	6 144	654
Impôts différés	710	733
Actifs non courants	19 985	33 450
Stocks	114	330
Impôts courants	234	627
Actifs de contenus courants	1 135	1 149
Créances d'exploitation et autres	1 983	4 898
Actifs financiers courants	49	45
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 845	1 041
	10 360	8 090
Actifs détenus en vue de la vente	-	1 078
Actifs des métiers cédés ou en cours de cession	5 393	6 562
Actifs courants	15 753	15 730
TOTAL ACTIF	35 738	49 180
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		
Capital	7 434	7 368
Primes d'émission	5 160	8 381
Actions d'autocontrôle	(1)	(1)
Réserves et autres	10 013	1 709
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA	22 606	17 457
Intérêts minoritaires	382	1 573
Capitaux propres	22 988	19 030
Provisions non courantes	2 888	2 904
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	2 074	8 737
Impôts différés	657	680
Autres passifs non courants	121	757
Passifs non courants	5 740	13 078
Provisions courantes	290	619
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	273	3 529
Dettes d'exploitation et autres	5 306	10 416
Impôts courants	47	79
	5 916	14 643
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-
Passifs associés aux actifs des métiers cédés ou en cours de cession	1 094	2 429
Passifs courants	7 010	17 072
Total passif	12 750	30 150
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	35 738	49 180

ANNEXE VI
VIVENDI
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
(IFRS, audité)

(en millions d'euros)	Exercice 2014	Exercice 2013
Activités opérationnelles		
Résultat opérationnel	736	637
Retraitements	447	557
Investissements de contenus, nets	19	(148)
Marge brute d'autofinancement	1 202	1 046
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(123)	36
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	1 079	1 082
Impôts nets payés	280	205
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	1 359	1 287
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles cédées ou en cours de cession	2 234	3 953
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	3 593	5 240
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(249)	(278)
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(100)	(42)
Acquisitions de titres mis en équivalence	(87)	-
Augmentation des actifs financiers	(1 057)	(65)
Investissements	(1 493)	(385)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6	33
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	16 929	2 739
Cessions de titres mis en équivalence	-	8
Diminution des actifs financiers	878	724
Désinvestissements	17 813	3 504
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	4	3
Dividendes reçus de participations non consolidées	2	54
Flux nets de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies	16 326	3 176
Flux nets de trésorerie d'investissement liés aux activités cédées ou en cours de cession	(2 034)	(4 363)
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement	14 292	(1 187)
Activités de financement		
Augmentations de capital liées aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres de Vivendi SA	197	195
Cessions/(acquisitions) de titres d'autocontrôle de Vivendi SA	(32)	-
Distribution aux actionnaires de Vivendi SA	(1 348)	(1 325)
Autres opérations avec les actionnaires	(2)	(1 046)
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires	(34)	(33)
Opérations avec les actionnaires	(1 219)	(2 209)
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme	3	2 405
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme	(1 670)	(1 910)
Remboursement d'emprunts à court terme	(7 680)	(5 161)
Autres variations des emprunts et autres passifs financiers à court terme	140	36
Intérêts nets payés	(96)	(266)
Autres flux liés aux activités financières	(606)	(330)
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers	(9 909)	(5 226)
Flux nets de trésorerie de financement liés aux activités poursuivies	(11 128)	(7 435)
Flux nets de trésorerie de financement liés aux activités cédées ou en cours de cession	(756)	1 017
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(11 884)	(6 418)
Effet de change des activités poursuivies	10	(20)
Effet de change des activités cédées ou en cours de cession	(4)	(72)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 007	(2 457)
Reclassement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités en cours de cession	(203)	(396)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Ouverture	1 041	3 894
Clôture	6 845	1 041

Nota :

En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du 3^{ème} trimestre 2014), SFR (à compter du 1^{er} trimestre 2014) ainsi que Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du 2^{ème} trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, du 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013.

Les retraitements des données telles que publiées précédemment sont présentés dans la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

ANNEXE VII

VIVENDI

CHIFFRES CLES CONSOLIDES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(IFRS, audité)

En application de la norme IFRS 5, GVT (à compter du troisième trimestre 2014), SFR (à compter du premier trimestre 2014) ainsi que Maroc Telecom et Activision Blizzard (à compter du deuxième trimestre 2013) sont présentés comme des activités cédées ou en cours de cession. Vivendi a déconsolidé SFR, le groupe Maroc Telecom et Activision Blizzard respectivement à compter du 27 novembre 2014, du 14 mai 2014 et du 11 octobre 2013, dates de leur cession effective par Vivendi.

Les retraitements des données telles que publiées précédemment sont présentés dans l'annexe 2 du rapport financier et la note 31 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2014. Ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées dans le tableau des chiffres clés consolidés infra pour les données issues des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie.

	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
Données consolidées					
Chiffre d'affaires	10 089	10 252	9 597	9 064	9 152
Résultat opérationnel (EBIT)	736	637	(1 131)	1 269	777
Résultat net, part du groupe	4 744	1 967	179	2 681	2 198
Dont résultat net des activités poursuivies, part du groupe	(290)	43	(1 565)	571	647
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (a)	999	955	1 074	1 086	1 002
Résultat net ajusté (ANI) (a)	626	454	318	270	514
Endettement financier net (a)	(4 637)	11 097	13 419	12 027	8 073
Capitaux propres	22 988	19 030	21 291	22 070	28 173
Dont Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA	22 606	17 457	18 325	19 447	24 058
Flux nets de trésorerie opérationnels avant investissements industriels, nets (CFFO avant capex, net)	1 086	1 139	1 139	1 205	1 251
Investissements industriels, nets (capex, net) (b)	(243)	(245)	(293)	(308)	(271)
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) (a)	843	894	846	897	980
Flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT)	421	503	772	826	370
Investissements financiers	(1 244)	(107)	(1 689)	(289)	(655)
Désinvestissements financiers	17 807	3 471	201	4 205	1 494
Dividendes versés au titre de l'exercice précédent	1 348 (c)	1 325	1 245	1 731	1 721
Données par action					
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation	1 345,8	1 330,6	1 298,9	1 281,4	1 273,8
Résultat net ajusté par action	0,46	0,34	0,24	0,21	0,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (hors titres d'autocontrôle)	1 351,6	1 339,6	1 322,5	1 287,4	1 278,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA par action	16,73	13,03	13,86	15,11	18,81
Dividende versé au titre de l'exercice précédent par action	1,00 (c)	1,00	1,00	1,40	1,40

Données en millions d'euros, nombre d'actions en millions, données par action en euros.

- Le résultat opérationnel ajusté (EBITA), le résultat net ajusté (ANI), l'endettement financier net (ou la position nette de trésorerie) et les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO), mesures à caractère non strictement comptable, doivent être considérés comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable, telles que présentées dans les états financiers consolidés et leurs notes annexes, ou citées dans le rapport financier, et Vivendi considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Chacun de ces indicateurs est défini dans le rapport financier ou à défaut dans son annexe. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Vivendi ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.
- Correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le 30 juin 2014, Vivendi SA a versé à ses actionnaires à titre ordinaire 1 euro par action, prélevée sur les primes d'émission, ayant la nature d'un remboursement d'apport.

ANNEXE VIII

VIVENDI

Cession de la participation de 20 % dans Numericable-SFR

Le 27 février 2015, le Conseil de surveillance de Vivendi a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de Numericable-SFR et d'Altice France de rachat des titres détenus par Vivendi représentant 20% du capital de Numericable-SFR. Les principaux éléments du protocole de rachat d'actions et du contrat de cession d'actions sont décrits ci-après.

	Protocole de Rachat d'Actions	Contrat de Cession d'Actions
Partie prenante	Numericable-SFR	Altice France S.A.
Objet	Rachat par Numericable-SFR de 10% de ses propres actions (48 693 922 actions)	Achat par Altice France S.A. de 10 % du capital de Numericable-SFR (48 693 923 actions)
Prix	40 € par action, soit 1 947 756 880 €	40 € par action, soit 1 947 756 920 €
Paiement	Comptant à la Date de Réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Au plus tard le 7 avril 2016, avec possibilité de paiement anticipé pour la totalité du montant• Créance de Vivendi portant intérêt au taux de 3,80% l'an• Garantie bancaire à première demande délivrée par deux banques de premier plan
Date de Réalisation	5 jours ouvrés après l'AG de Numericable-SFR qui doit approuver, au plus tard le 30 avril 2015, le Programme de Rachat	A la date de réalisation du Rachat d'Actions
Conditions	Approbation par l'AG des résolutions (i) autorisant le Programme de Rachat, (ii) ratifiant l'autorisation donnée au Conseil d'administration de ratifier le Protocole. Altice France s'est engagée à ce que ces conditions soient satisfaites.	Réalisation du Rachat d'Actions

La réalisation de ces opérations mettra fin (i) aux accords antérieurs, dont le droit à complément de prix potentiel de 750 millions d'euros pour Vivendi si (EBITDA moins Capex) de Numericable-SFR était au moins égal à 2 milliards d'euros au cours d'un exercice clos au plus tard le 31 décembre 2024, ainsi qu'au Pacte d'actionnaires qui incluait notamment une clause de non concurrence de Groupe Canal+ dans certains domaines et territoires, (ii) aux discussions relatives à l'ajustement du prix de vente de SFR en fonction de son niveau d'endettement à la date de sa cession, qui se soldera par un reversement de 116 millions d'euros par Vivendi.

Par ailleurs, Vivendi a été informé que les autorités fiscales contestent la fusion de SFR et Vivendi Telecom International (VTI) de décembre 2011 et entendent remettre en cause, par voie de conséquence, l'inclusion de SFR au sein du groupe d'intégration fiscale de Vivendi au titre de l'exercice 2011. Les autorités fiscales entendent de ce fait imposer SFR séparément du groupe d'intégration fiscale de Vivendi au titre de cet exercice et réclament à SFR le paiement d'un impôt en principal de 711 millions d'euros, assorti d'intérêts de retard et de majorations pour 663 millions d'euros, soit un montant total de 1 374 millions d'euros.

Dans le cadre de l'accord conclu le 27 février 2015 par Vivendi avec Altice France et Numericable-SFR, Vivendi a pris l'engagement de restituer à SFR, le cas échéant, les impôts et cotisations qui viendraient à être mis à la charge de SFR au titre de l'exercice 2011 et que SFR aurait à l'époque déjà acquittés à Vivendi, dans la limite d'une somme totale de 711 millions d'euros (en ce comprise une somme de 154 millions d'euros correspondant à l'utilisation en 2011 ou 2012, par SFR, de déficits fiscaux de VTI) couvrant la totalité de la période d'appartenance de SFR au groupe fiscal Vivendi, si la fusion de SFR et VTI en 2011 était définitivement invalidée au plan fiscal. Vivendi et Altice France/Numericable-SFR ont convenu de coopérer pour contester la position des autorités fiscales.

La Direction de Vivendi considère disposer de sérieux moyens de droit lui permettant de défendre l'inclusion de SFR au sein du groupe d'intégration fiscale de Vivendi au titre de l'exercice 2011 ou, à défaut, sa consolidation dans le cadre de l'application du régime du Bénéfice mondial consolidé au titre de cet exercice. Vivendi estime dans ces conditions que l'accord conclu le 27 février 2015 entre Vivendi et Altice France/Numericable-SFR ne devrait pas avoir d'impact significatif défavorable sur la situation financière ou la liquidité de la société.

Dans le cas où les deux opérations de rachat d'actions et de cession d'actions ne seraient pas réalisées, pour des raisons autres qu'administratives, judiciaires ou imputables à Vivendi, la société Altice SA s'est engagée à verser à Vivendi la somme de 120 millions d'euros si Vivendi renonce à poursuivre l'exécution forcée des accords.